



Projet de ferme agrivoltaïque de Saint-Léger-du-Bois, en Saône-et-Loire (71)

Le projet agrivoltaïque de Saint-Léger-du-Bois couvre le financement, la construction, l'exploitation, la maintenance et le démantèlement d'une centrale solaire d'une capacité évaluée à ce jour à près de 20 MWc pour une production d'environ 24 857 MWh par an, soit l'équivalent de la consommation annuelle d'environ 11 200 personnes (source : agence ORE, 2 223kwh/habitant/an).

Initié à l'automne 2023, ce projet résulte de la rencontre entre Lightsource bp et trois exploitants agricoles disposant de 500 hectares de Surface Agricole Utile. Le projet prend place au lieu-dit la Grande Pâturée, à Saint-Léger-du-Bois. Sensible aux enjeux climatiques, les exploitants souhaitent protéger leurs terres contre les sécheresses futures et offrir un abri au troupeau lors des fortes chaleurs, sans modifier leurs pratiques agricoles. La configuration de l'exploitation se prête naturellement à un projet agrivoltaïque conciliant production d'énergie et maintien de l'activité d'élevage bovins.

En phase avec la vision de l'agrivoltaïsme que nous portons, le projet s'inscrit en continuité des pratiques actuelles et prévoit d'équiper les parcelles de l'élevage de bovins à viande de structures photovoltaïques mobiles dites « trackers ». Positionnées à 2,50 m au-dessus des pâtures, notre solution est conçue sur mesure avec les exploitants agricole afin de coupler une activité agricole principale et pérenne avec une production d'électricité renouvelable au travers de la mise en place d'un pâturage tournant. Cette pratique agricole vise à densifier ponctuellement le pâturage sur de petits espaces et à optimiser la gestion des pâtures. Les études de faisabilité (technique, environnementale, agricole) ont été conduites sur les quatre saisons et se sont achevées en octobre 2025. La ferme agrivoltaïque tient compte des enjeux environnementaux et nous proposons le meilleur équilibre d'implantation.

Pour garantir une intégration locale réussie et assurer une information transparente, le projet a été présenté au maire, à une partie des élus ainsi qu'à la communauté de communes en mai 2024, puis de nouveau en septembre 2025 et juin 2026. Il a ensuite été présenté aux services de l'État, lors d'un premier échange avec les services instructeurs de la DDT qui s'est tenu en novembre 2025, puis en pôle Énergie Renouvelable en février 2026 pour recueillir les préconisations des différents services et garantir un projet cohérent et maîtrisé. Le dépôt de la demande de permis de construire est prévu pour la fin d'année 2026. Lors de la phase d'instruction, une enquête publique sera menée courant 2027 par un commissaire-enquêteur nommé par la préfecture.

CHIFFRES CLÉS



24 857 MWh

(mégawatt heures) d'électricité produite chaque année couplée à une installation de stockage 5 MW/20 MWh



~20 MWc

(mégawatts crêtes) de puissance installée



5 283

foyers approvisionnés chaque année



28,2 ha

(hectares) de surface clôturée



+ de 172 500

tonnes de CO₂ évitées chaque année (estimation comparée au mix européen)

Participez !

Vous souhaitez obtenir davantage de renseignements sur notre projet de ferme agrivoltaïque à Nassigny les Bouillêts ?

Partager votre avis ou émettre des recommandations ?

Nous répondons à toutes vos demandes adressées par e-mail à l'adresse amandine.caillot@lightsourcebp.com ou par courrier postal à l'adresse -

Lightsource bp, bâtiment Newton Offices, 55 ter avenue René Cassin, 69009 Lyon

Projet de ferme agrivoltaïque de Saint-Léger-du-Bois, en Saône-et-Loire (71)

Au terme de la prise en compte de l'ensemble des enjeux environnementaux, agricoles, paysagers et techniques inventoriés lors des études de faisabilité, nous envisageons le schéma d'implantation suivant.



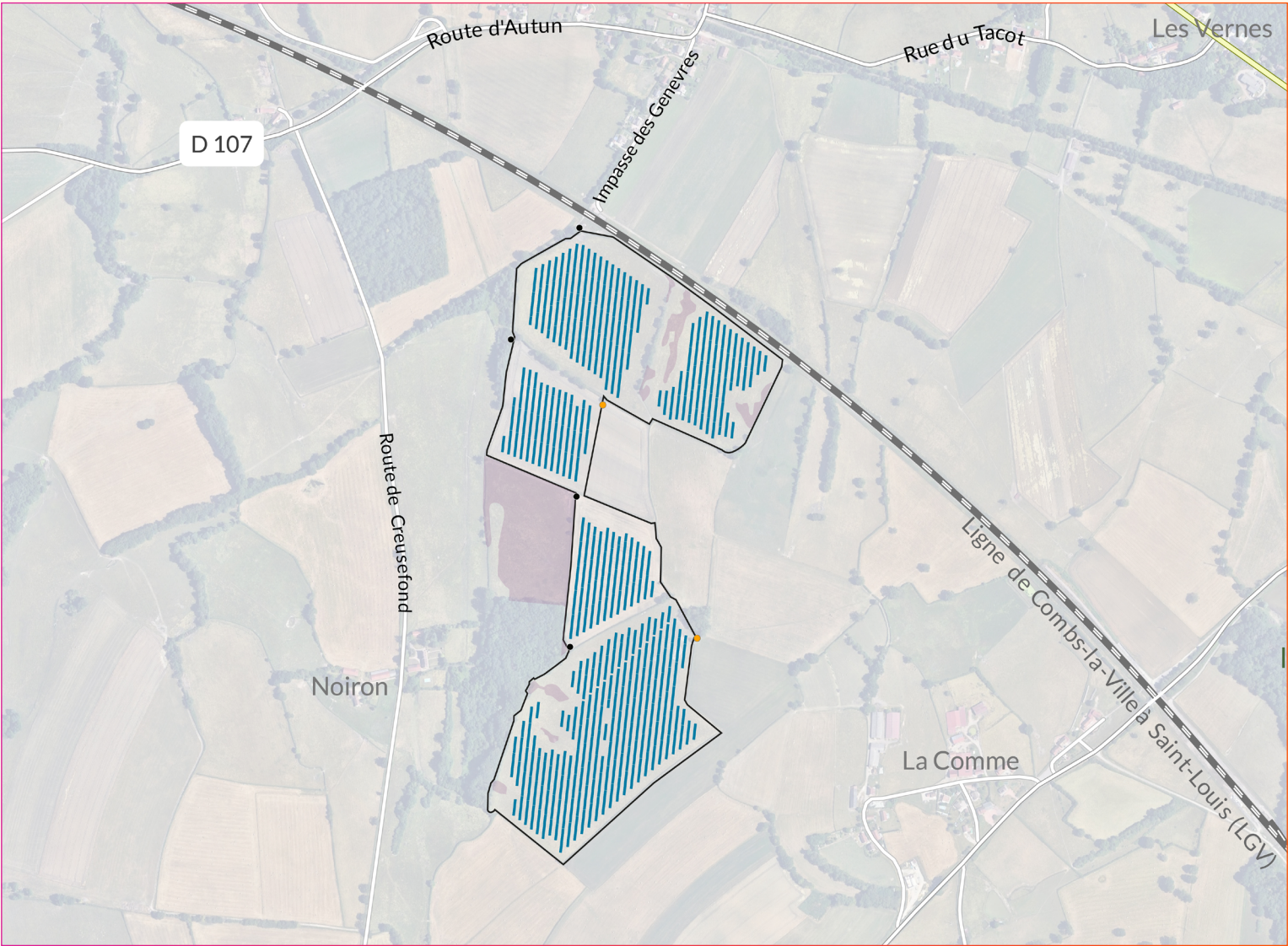
Mesure en faveur de la biodiversité

Nous visons un gain net de biodiversité. Pour préserver les corridors écologiques, la végétation existante sera maintenue et de nouvelles haies constituées d'essences locales seront créées. Elles favoriseront les déplacements de l'avifaune, tout comme les déplacements de la petite faune qui seront garantis grâce à l'installation d'une clôture permettant leur passage (ex. : hérissons, lapins, etc.).



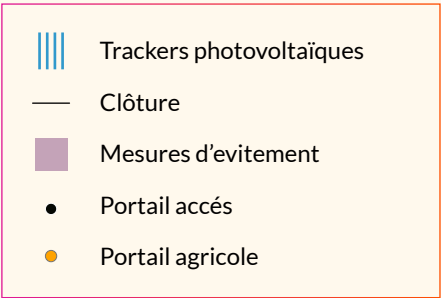
Ensemencement de prairies

À l'issue des travaux, les prairies seront réensemencées avec un mélange de semis adapté à l'ensoleillement et à la température sous les panneaux qui favorisera une pousse plus longue l'hiver et l'été, contribuant au bien-être des animaux en leur fournissant une alimentation de plein air et de qualité.



Poursuite de l'activité d'élevage

Grâce à l'installation de paddocks clôturés et aménagés, le projet agrivoltaïque favorisera la bonne gestion du troupeau en fournissant un abri supplémentaire aux animaux (protection contre la pluie, la grêle, le vent, le soleil grâce à l'ombrage, etc.) et des conditions de travail optimales aux exploitants. L'ensemble du projet est conçu sur mesure avec les exploitants du site afin d'apporter à l'activité agricole une réponse face aux défis climatiques et un outil au service de sa production. L'espacement entre rangées a été pensé pour s'adapter au passage des engins agricoles et aux pratiques de l'exploitation afin de garantir la vocation première des terrains, à savoir une production agricole principale et significative.



Intégration paysagère

L'intégration paysagère est au cœur du projet. Des plantations de haies paysagères en multi-strates permettront de limiter l'impact visuel du projet tout en renforçant le caractère bocager du site. Dans ce même objectif, le site sera clôturé à l'aide d'une clôture de type agricole avec poteaux en bois, tout comme nous porterons une attention particulière à l'habillage des postes techniques (peinture/ bardage) pour garantir la bonne intégration du projet au cadre paysager local.

FAQ

Y a-t-il un risque de détournement du foncier agricole au profit de la production d'énergie ?

L'agrivoltaïsme associe exploitation agricole ou élevage et production d'électricité sur une même parcelle de terre, avec la priorité à l'usage agricole. Nos panneaux surélevés sont parfaitement adaptés pour éviter la compétition des usages sur un même foncier et contribuent à lutter contre la déprise agricole. Il existe toutefois une perte de terre minime (moins de 5 %) due aux pieux battus qui soutiennent les panneaux solaires et à la présence d'un poste de transformation et d'un poste de livraison.

À qui incombe l'entretien des installations ?

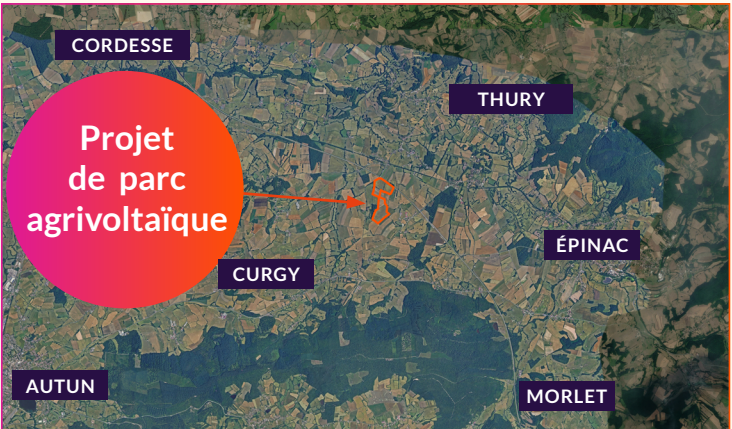
Pendant l'exploitation, nous nous chargeons de la maintenance des installations et de l'entretien de l'herbe sous les panneaux et des haies végétales que nous ensemençons autour de la ferme. Plusieurs fois dans l'année, nous envoyons des spécialistes sur site pour nettoyer les panneaux en profondeur. Et entre chaque visite, la pluie suffit généralement à ôter les salissures et la poussière en surface.

Quid du bien-être animal ?

Certaines études, dont celles d'INRAE, indiquent que les panneaux solaires améliorent le confort des animaux, notamment grâce à l'abri ombragé qu'ils leur procurent.

Le parc photovoltaïque va-t-il comporter une unité de stockage d'énergie par batterie ?

L'installation comportera un stockage d'énergie par batteries. Le recours au stockage par batteries s'est largement démocratisé à l'échelle mondiale, et tout particulièrement en Europe - notamment en France - en réaction à la fermeture progressive des centrales thermiques, plus polluantes, et à la volatilité accrue des prix sur les marchés de l'électricité.



Concertation avec les communautés riveraines

Chez Lightsource bp, nous sommes convaincus que la réussite d'un projet réside dans la concertation avec les riverains, agriculteurs et pouvoirs publics tout au long de son développement. C'est pourquoi nous organisons des permanences publiques avec les habitants pour les informer, recueillir leurs recommandations et échanger sur le solaire et nos activités.

Pour vous présenter ce projet agrivoltaïque, nous organisons une permanence publique en mairie de Saint-Léger-du-Bois le **22 septembre 2026**.



Le 22 septembre 2026

À la mairie de Saint-Léger-du-Bois

En savoir plus

Besoin d'informations complémentaires ?

Contactez-nous par e-mail à amandine.caillot@lightsourcebp.com ou par courrier postal à l'adresse : **Lightsource bp, Bâtiment Newton Offices, 55 ter avenue René Cassin, 69009 Lyon** – nous nous ferons un plaisir d'organiser un entretien avec un membre de notre équipe pour répondre à vos questions.

E | contact.fr@lightsourcebp.com

W | www.lightsourcebp.com/fr

QUI NOUS SOMMES

Né en 2010, Lightsource bp est un leader mondial du développement, de la gestion et de l'exploitation de projets solaires. Depuis plus de 15 ans, nous utilisons la lumière du soleil pour alimenter notre planète avec une énergie propre, durable et locale en déployant des projets solaires, notamment dans l'agrivoltaïsme.

